

ASSIM

(ASSOCIATION DE SUBROGATION ET DE SOUTIEN AUX "INCAPABLES MAJEURS")

Association Tutélaire régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901

Siège social :

Bât. A – Espace Icardo
234, Route de Grenoble
06200 NICE

EXERCICE 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2008

ASSIM

(ASSOCIATION DE SUBROGATION ET DE SOUTIEN AUX "INCAPABLES MAJEURS")

Association Tutélaire régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901

Siège social :

Bât. A – Espace Icardo – 234, Route de Grenoble – 06200 NICE

EXERCICE 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre Rapport relatif à l'Exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ASSIM tels qu'ils sont joints au présent Rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 18 juin 2008. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Notre nomination de Commissaire aux Comptes n'étant intervenue qu'en cours d'exercice, nous n'avons pas pu nous assurer du bilan d'ouverture de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Sous cette réserve, nous certifions que les Comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet Exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation affectant l'actif et le passif du bilan, suite à la comptabilisation des comptes bancaires des majeurs sous curatelle, et exposée dans l'annexe comptable.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Votre Association constitue des provisions pour couvrir le risque de reversement ou de non paiement des honoraires.

Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, nous avons apprécié le mode de calcul de ces provisions, ainsi que les hypothèses retenues pour identifier les risques inhérents à cette situation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion et dans les documents mis à disposition des Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

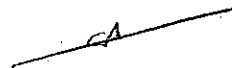
En application de la loi, nous vous signalons le fait suivant :

Votre Conseil d'administration a décidé, conformément à la Loi, de notre nomination en tant que Commissaire aux comptes de votre Association, l'Assemblée Générale devra ratifier cette décision et nommer un Commissaire aux Comptes suppléant.

* * *

Fait à Nice, le 23 juin 2008

CABINET Claudine REBUFFEL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence



Claudine REBUFFEL

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2007-12			Exercice N-1 31/12/2006-12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 167	1 596	571	1 050	478	45.57
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	102 780	44 544	58 236	31 977	26 259	82.12	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	107		107	701	595	84.81	
Prêts	799		799	799			
Autres immobilisations financières	10 868		10 868	5 382	5 486	101.92	
TOTAL I	116 720	46 139	70 581	39 909	30 672	76.85	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	98 332	31 453	66 879	44 576	22 303	50.04
Valeurs mobilières de placement	145 655		145 655	148 408	2 754	1.86	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 681 163		2 681 163	80 591	2 600 572	NS	
Charges constatées d'avance (3)	3 403		3 403	3 027	376	12.41	
TOTAL III	2 928 553	31 453	2 897 100	276 602	2 620 497	947.39	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 045 273	77 593	2 967 681	316 512	2 651 169	837.62	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2007 -12	Exercice N-1 31/12/2006 -12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	14 939	28 347	43 286	152.70
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	55 787	40 594	15 194	37.43
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	63 114	63 114			
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	12 196	12 196			
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	146 036	87 557	58 479	66.79
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	7 956	103 969	96 013	92.35
	Provisions pour charges		9 187	9 187	100.00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	7 956	113 156	105 200	92.97
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		3 642	3 642	100.00
	Emprunts et dettes financières divers	55 044	25 500	29 544	115.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 706	4 480	9 226	205.94
	Dettes fiscales et sociales	87 334	80 608	6 726	8.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 657 605	1 568	2 656 037	NS
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	2 813 688	115 798	2 697 890	NS
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 967 681	316 512	2 651 169	89.72

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

2 813 688

115 798

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2007-12	31/12/2006-12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	812 945	761 506	51 439	6.75
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	812 945	761 506	51 439	6.75
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits	38 374	21 525	16 849	78.28
	220	140	80	57.14
	31	0	31	NS
TOTAL I	851 570	783 171	68 399	8.73
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	171 205	142 574	28 631	20.08
Impôts, taxes et versements assimilés	70 677	51 370	19 307	37.58
Salaires et traitements	403 267	340 828	62 438	18.32
Charges sociales	165 797	141 647	24 150	17.05
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 965	11 462	1 503	13.11
	21 481	8 565	12 916	150.81
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4 351	2 000	2 351	117.52
TOTAL II	849 743	698 447	151 296	21.66
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 827	84 724	82 897	97.84
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2007 - 12	31/12/2006 - 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations		11	11	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	11	16	6	34.90
Autres intérêts et produits assimilés	2 289	1 763	525	29.79
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	2 299	1 790	509	28.44
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	94	395	301	76.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	94	395	301	76.18
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 205	1 395	810	58.09
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	4 032	86 119	82 087	95.32
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	96 269	4 975	91 295	NS
TOTAL VII	96 269	4 975	91 295	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 258		44 258	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	256	50 500	50 244	99.49
TOTAL VIII	44 514	50 500	5 986	11.85
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	51 755	45 525	97 281	213.68
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	950 139	789 936	160 203	20.28
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	894 351	749 342	145 009	19.35
SOLDE INTERMEDIAIRE	55 787	40 594	15 194	37.43
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	55 787	40 594	15 194	37.43

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	12	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		na
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	12	
Dérogations		na
Permanence ou changement de méthodes	12	
Informations générales complémentaires	12	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	13	
Etat des amortissements	13	
Tableau de variation des fonds associatifs	14	
Etat des provisions	14	
Etat des échéances des créances et des dettes	15	
Variation des fonds propres	15	
Evaluation des immobilisations corporelles	15	
Evaluation des amortissements	15	
Evaluation des créances et des dettes	15	
Dépréciation des créances	15	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	16	
Disponibilités en Euros	16	
Produits à recevoir	16	
Charges à payer	16	
Charges et produits constatés d'avance	16	

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 967 680.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 812 944.75 Euros et dégageant un excédent de 55 787.44 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Reprise de provisions exceptionnelles constituées au cours des exercices précédents :

- 1) pour faire face à deux départs de salariés, reprises de provisions pour 96K€, Dépensé 38K€, ces dossiers sont clos en 2007.
- 2) Pour faire face à l'éventualité de mise en recouvrement d'impôts locaux sur l'ancien siège social - reprise de 9K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les comptes bancaires des majeurs sous curatelle, gérés par notre association, sont présentés au bilan, tant à l'actif en poste "Trésorerie", qu'au passif en "Autres Dettes" .
L'impact de cette comptabilisation est de 2 641 K€.

Informations générales complémentaires**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 167		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	637		
Installations générales agencements aménagements divers	62 366		26 553
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 059		17 641
TOTAL	104 061		44 194
Autres titres immobilisés	701		
Prêts, autres immobilisations financières	6 181		7 620
TOTAL	6 882		7 620
TOTAL GENERAL	113 111		51 814

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 167	2 167
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		637		
Installations générales agencements aménagements divers		27 983	60 936	60 936
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 856	41 844	41 844
TOTAL		45 475	102 780	102 780
Autres titres immobilisés		595	107	107
Prêts, autres immobilisations financières		2 134	11 667	11 667
TOTAL		2 729	11 773	11 773
TOTAL GENERAL		48 204	116 720	116 720

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 117	478		1 596
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	637		637	
Installations générales agencements aménagements divers	42 648	6 539	22 532	26 655
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 799	5 946	16 856	17 889
TOTAL	72 084	12 485	40 025	44 544
TOTAL GENERAL	73 201	12 963	40 025	46 139

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	478				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 539				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 946				
TOTAL	12 485				
TOTAL GENERAL	12 963				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	28 347		43 286		14 939
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 594	55 787		40 593	55 787
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	63 114				63 114
Subventions d'investissement	12 196				12 196
Provisions réglementées					
TOTAL I	87 557	55 787	43 286	40 593	146 036

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	96 269		96 269		
Impôts	9 187		9 187		
Autres provisions pour risques et charges	7 700	256			7 956
TOTAL	113 156	256	105 456		7 956

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	18 729	21 481	8 757		31 453
TOTAL	18 729	21 481	8 757		31 453
TOTAL GENERAL	131 886	21 737	114 213		39 409
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		21 481	17 944		
		256	96 269		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	799		799
Autres immobilisations financières	10 868	1	10 867
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 297	11 297	
Débiteurs divers	87 035	87 035	
Charges constatées d'avance	3 403	3 403	
TOTAL	113 403	101 737	11 666

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 706	13 706		
Personnel et comptes rattachés	38 814	38 814		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 520	48 520		
Groupe et associés	55 044	55 044		
Autres dettes	2 657 605	2 657 605		
TOTAL	2 813 688	2 813 688		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 642			

Variation des fonds propres

Le résultat 2006 a été corrigé de 2 693€, il appartiendra à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008 de valider cette nouvelle affectation.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	80 647
Total	80 647

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 680
Dettes fiscales et sociales	49 065
Autres dettes	8 030
Total	61 775

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 403
Total	3 403

ASSIM

(ASSOCIATION DE SUBROGATION ET DE SOUTIEN AUX "INCAPABLES MAJEURS")

Association Tutélaire régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901

Siège social :

Bât. A – Espace Icardo
234, Route de Grenoble
06200 NICE

EXERCICE 2007

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2008

ASSIM

(ASSOCIATION DE SUBROGATION ET DE SOUTIEN AUX "INCAPABLES MAJEURS")

Association Tutélaire régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901

Siège social :

Bât. A – Espace Icardo – 234, Route de Grenoble – 06200 NICE

EXERCICE 2007

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre Rapport sur les Conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres Conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du Décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces Conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'Exercice.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1- Nature et Objet

Par convention en date du 11 mars 1999, il est convenu que CAP MUTUELLE assure le traitement et le suivi de la comptabilité de l'ASSIM.

Modalités

Honoraires versés à CAP MUTUELLE..... 23 500 €

2- Nature et Objet

Compte-courant de CAP MUTUELLE.

Modalités

Solde du Compte-courant, au 31 décembre 2007 55 044 €
Aucun intérêt n'a été calculé sur le Compte-courant.

3- Nature et Objet

Apport avec droit de reprise de CAP MUTUELLE.

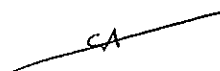
Modalités

Solde du Compte-courant, au 31 décembre 2007 60 980 €
Aucun intérêt n'a été calculé sur cet apport.

* * *

Fait à Nice, le 23 juin 2008

CABINET Claudine REBUFFEL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence



Claudine REBUFFEL